

**ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN  
(ÉPREUVE N° 268)  
ANNEE 2018  
ÉPREUVE CONÇUE PAR HEC PARIS  
VOIE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE**

**1 – Le sujet**

En vous plaçant dans une perspective historique (depuis le XIXE), vous répondrez à la question suivante : peut-on affirmer comme Paul PAUL MICHAEL ROMER en 1986 que « les taux de croissance semblent être croissants non seulement en fonction du temps mais aussi en fonction du degré de développement » ?

Le sujet s'inscrit dans le programme de première année, dans le module 2 « Croissance et développement du XIXe siècle à nos jours ».

Si la citation elle-même n'était pas forcément connue des candidats, la référence à Romer devait nécessairement les orienter vers une réflexion autour des théories de la croissance endogène.

## 2 – Attentes du jury

L'une des difficultés de ce sujet était d'englober ses différentes dimensions : ce n'est pas un sujet sur le développement mais il faut nécessairement aborder les questions de développement ; ce n'est pas un sujet sur la stagnation séculaire mais l'actualisation de la citation de Paul Romer conduit nécessairement à l'aborder ; ce n'est pas un sujet sur la croissance et le développement mais on sera nécessairement conduit à les distinguer pour expliciter la citation, etc...

Cette double dimension rend particulièrement problématique l'élaboration d'un plan. Il n'y a jamais de plan type attendu par le jury, qui peut se satisfaire aussi bien d'un plan thématique que d'un plan historique pourvu qu'il soit cohérent et équilibré. Se placer dans une perspective historique (depuis le XIXe siècle) n'implique pas forcément un plan historique, et ce surtout si l'on ne peut mettre en évidence ni ruptures claires ni périodes homogènes de convergence ou de divergence au cours du temps, ce qui semble être le cas ici.

Principaux éléments pouvant être mobilisés pour traiter le sujet :

- les théories de l'état stationnaire ;
- les modèles à rendements décroissants ;
- les théories de la croissance endogène ;
- le rôle des institutions en lien avec le développement ;
- les analyses sur la stagnation séculaire ;
- les limites de la croissance (soutenabilité notamment) ;
- concernant les faits et la perspective historique : références au XIXème siècle pour le décollage, au rattrapage et aux trente glorieuses, à l'après-trente glorieuses sans oublier de faire des références à certains PED et pays émergents.

### **3 – Remarques de correction**

L'épreuve a été globalement bien réussie comme en témoigne la moyenne générale de 11,20. Certains candidats sont excellents et il n'a pas été difficile d'attribuer quelques 19 et 20. La plupart des candidats ont un niveau tout à fait correct et sont très bien préparés à l'épreuve.

Le sujet s'est révélé discriminant car il a permis de distinguer nettement les candidats qui maîtrisent le thème de ceux qui restent dans le flou et l'imprécis ; l'écart type est assez élevé : 3,49.

Il faut toutefois noter certaines insuffisances, surtout au niveau analytique. Certaines copies n'ont pas développé les analyses de la croissance endogène ; d'autres ne les ont pas même citées. Le jury aurait souhaité que les mécanismes aient été davantage explicités. Concernant les références théoriques, comme les autres années, le jury regrette que dans certaines copies, elles soient vraiment trop nombreuses, et souvent peu pertinentes, plaçant au même niveau que Romer ou Keynes, des auteurs peu connus. Il est par ailleurs souhaitable, dans la mesure du possible, de respecter la logique chronologique des analyses : il est ainsi peu opportun d'évoquer les travaux de Solow après avoir développé ceux portant sur la croissance endogène.

Le sentiment global sur les prestations des candidats demeure cependant très positif.